

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nîmes, le 14 mars 2024

Le Conseil départemental du Gard lance un nouvel appel à projets pour les Prix de l'initiative pour une transition écologique et solidaire, à destination des associations et des collectivités gardoises jusqu'au 30 juillet 2024

Noté par l'Assemblée départementale gardoise vendredi 8 mars dernier, le Conseil départemental lance un nouvel appel à projets pour les Prix de l'initiative pour une transition écologique et solidaire à destination des associations et des collectivités gardoises jusqu'au 30 juillet 2024.



« L'enjeu d'adaptation au réchauffement climatique est prioritaire pour le Conseil départemental du Gard. C'est avec détermination que la collectivité s'est engagée, dès 2009, dans une politique de développement durable et solidaire du territoire. Dans la gestion de son patrimoine, dans toutes ses politiques publiques, avec sa démarche Eau et Climat, le Conseil départemental montre l'exemple en prenant part, de façon opérationnelle à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et à l'adaptation au changement climatique »

Françoise LAURENT-PERRIGOT

Présidente du Conseil départemental du Gard

Bérengère NOGUIER

Conseillère départementale,

Vice-présidente déléguée à la Transition écologique et à la Biodiversité

Il s'agit de deux prix, l'un destiné aux associations, doté de 20 000 €, l'autre aux collectivités, doté de 50 000 €.

Ils permettent, chaque année, au Conseil départemental de soutenir les projets les plus innovants, originaux et citoyens en faveur du développement durable et de l'adaptation au changement climatique.

Si les montants diffèrent, c'est parce que dans le 1^{er} cas, la subvention couvre des dépenses de fonctionnement et que dans le 2^d cas, la subvention couvre des dépenses d'investissement.

Les associations candidates sont sélectionnées sur la base des actions qui répondent le mieux aux attentes de la collectivité : le développement d'un territoire socialement responsable, la préservation de l'environnement, l'innovation technologique, d'usage ou sociale et la valorisation du patrimoine naturel.

Quant aux collectivités, elles peuvent obtenir un soutien financier à leurs projets d'investissement, lorsqu'ils répondent aux critères suivants : l'innovation, la gestion durable, la contribution à l'atténuation du changement climatique, l'amélioration de la biodiversité, la lutte contre l'artificialisation des espaces et la prise en compte des publics vulnérables.

Les candidats, associations ou collectivités, doivent répondre à l'appel à projets avant le 31 juillet 2024.

Comment candidater ?

Les structures peuvent candidater en déposant leurs projets sur gard.fr jusqu'au 30 juillet 2024. L'appel à projets en faveur des associations a pour objectif de valoriser les initiatives locales innovantes dans les 4 domaines suivants :

- le développement d'un territoire socialement responsable (résorption de la précarité énergétique, maintien de la cohésion sociale, maintien de la solidarité territoriale),
- la préservation de l'environnement (préserver les ressources, réduire les risques naturels, contribuer au maintien du patrimoine naturel),
- l'innovation technologique d'usage ou sociale, ou encore la valorisation du patrimoine naturel (éducation à l'environnement),
- le développement d'actions touristiques durables, développement d'activités de pleine nature, actions d'une agriculture durable sur le milieu naturel.

L'appel à projets à destination des communes et des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) doit démontrer une réflexion globale et appartenir à au moins un de ces thèmes : l'eau, les espaces naturels / milieux aquatiques, les activités de pleine nature et de loisirs ou l'aménagement.

[La liste des lauréats des 2 Prix sera dévoilée fin 2024.](#)

Rendez-vous sur gard.fr pour candidater et vous informer sur les critères d'éligibilité des appels à projets 2024.

Le prix de l'initiative a été initié par le Conseil départemental du Gard en 2017.



Conseil départemental du Gard
Direction de la communication
3 rue Guillemette
30044 NÎMES CEDEX 9

Contacts presse
Samya ALAOUI
Attachée de presse
04 66 76 76 05 / 07 77 95 23 32
samya.alaoui@gard.fr

Céline BOYER-SIMONNE
Directrice de la communication
04 66 76 77 53 / 06 07 58 62 72
celine.boyer-simonne@gard.fr

